

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DECIZE

L'an deux mil onze, le vingt Octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DECIZE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. LASSUS, Maire.

Présents : M. LASSUS - Mme ROUSSAT - MM. LE BRAS - LOCTOR - Mmes GUYOUX - JAILLOT - MM. CHOPIN - BEUVELET - Mmes DAUVELOUP - ABCHICHE - LACOUR - MM. MONNETTE - BEAUNEE - Mme HALADYN - MM. BENOIST - CHEMANI - NOLIN - Mmes BELLARBRE - PARIZOT - M. GRISARD.

Excusés : M. PLANTARD qui a donné procuration à Mme JAILLOT.
M. LAHAIX qui a donné procuration à Mme GUYOUX.
Mme GONDET.
Mme ORPHELIN.
Mme MENAND qui a donné procuration à M. CHOPIN.
M. COLLANGE.
Mme BOURGEOIS qui a donné procuration à M. LASSUS.
Mme BOUTAUD.

Secrétaire de séance : M. GRISARD.

Ligne à Grande Vitesse PARIS - ORLEANS - CLERMONT FERRAND - LYON (L.G.V. POCL)

Monsieur le Maire expose que le 4 Octobre s'est ouvert le débat public sur le projet de Ligne à Grande Vitesse PARIS - ORLEANS - CLERMONT FERRAND - LYON qui se déroulera jusqu'au 25 Janvier 2012.

Quatre scénarios de passage ont été établis pour créer un itinéraire performant complémentaire à la ligne actuelle à grande vitesse PARIS - LYON, dont 3 passent à NEVERS ou à proximité (Scénario « Ouest », « Médian » et « Est »).

Le scénario Ouest-Sud qui propose une desserte de NEVERS et MOULINS en « cul de sac » est irrecevable pour notre territoire ; de la même manière, le scénario Est qui évite la Région Centre ne garantit pas aux agglomérations d'ORLEANS et BOURGES une desserte satisfaisante.

Les deux scénarios à privilégier pour notre Département restent donc les scénarios Médian et Ouest qui offrent plusieurs améliorations à la desserte actuelle :

.../...

- un temps de trajet PARIS - NEVERS presque réduit de moitié environ 1 H 00 contre 1 H 50 aujourd'hui,
- un temps de trajets NEVERS - LYON divisé par 3 : de l'ordre d'1 H 00 contre 2 H 50 aujourd'hui,
- l'aéroport Roissy Charles de Gaulle à un peu plus d'1 H 00 de NEVERS,
- un accès facilité aux grandes destinations françaises déjà raccordées au réseau à grande vitesse et ouvertes sur l'Europe : NANTES - MARSEILLE - LILLE - STRASBOURG...

Compte tenu des coûts estimés, des rentabilités socio économiques escomptées, des linéaires de ligne nouvelle à créer, des gains potentiels de voyageurs, le Conseil Municipal de DECIZE manifeste son soutien, avec BOURGES, NEVERS et MOULINS notamment, aux scénarios Ouest et Médian tout en exprimant sa **préférence pour le scénario Médian** présentant une cohérence certaine entre l'intérêt national et l'intérêt local.

En effet, c'est le coût le moins élevé des 4 scénarios. Il est globalement acceptable d'un point de vue environnemental et offre des services performants avec 14 trains aller-retour par jour.

Par ailleurs, il donne à notre Département la possibilité de bénéficier d'une nouvelle gare dans un triangle MARS SUR ALLIER - SAINCAIZE MEAUCE - MAGNY COURS.

Le projet de L.G.V. PARIS - LYON via le « Grand Centre » de la FRANCE, à échéance 2025, suscite de l'intérêt et de l'enthousiasme dans les régions qui pourraient être desservies. En effet, trop longtemps le centre de la FRANCE est resté privé de l'accès à la Grande Vitesse. Et le passage du T.G.V. représenterait, pour notre ville et notre département, une chance de développement que personne, évidemment, ne souhaite laisser passer.

Mais l'arrivée du T.G.V., cela se prépare. Cela se prépare notamment par l'amélioration des lignes existantes. Le T.G.V. ne sera une réussite pour nos territoires que si les lignes existantes se développent : un T.G.V. qui arriverait dans un désert ferroviaire ne servirait à rien. Dans ce sens, l'électrification de la ligne NEVERS - DIJON permettant de réaliser la Voie Ferrée Centre Europe Atlantique est un dossier que le projet de L.G.V. ne rend que plus urgent encore. De même que la mise à 200 km/h de la ligne PARIS - CLERMONT FERRAND (aujourd'hui réalisée uniquement sur certaines portions), avec le maintien des arrêts existants, notamment ceux des trains TEOZ qui sont de vrais trains d'aménagement du territoire et qui doivent par exemple pouvoir s'arrêter à COSNE. Ces deux chantiers (V.F.C.E.A. et mise à 200 km/h de la ligne PARIS - CLERMONT FERRAND) peuvent être réalisés rapidement, et à relativement « faible » coût. Ils élèveraient d'autant l'intérêt de la L.G.V.

Enfin, il apparaît qu'il ne faut pas laisser la question du fret en dehors du débat. Le fret contribue à l'équilibre d'une ligne, et le fret grande vitesse est aussi une perspective d'avenir, c'est pourquoi la future ligne L.G.V., où qu'elle soit, doit être raccordée à la Voie Ferrée Centre Europe Atlantique.

A Decize, le 21 Octobre 2011

Le Maire,



NICKA LASSUS